

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE517

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 33, substituer au mot :

« ces »,

le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.